

« COMPTE RENDU Concours d'Architecture Citoyen fait par CHANGEONS SOTTEVILLE mai 2009

Le samedi 23 mai jour de clôture du concours n'a pas amené son lot de projet escompté.

Néanmoins, les visites, réflexions, échanges méritent d'être rapportés ce qui permettra d'initier le projet de remise en état de la place de l'hôtel de ville.

Dans un 2° temps, la réflexion portera sur la méthode du concours citoyen d'architecture.

Les idées apparues lors des visites, de l'élaboration du dossier de concours, du café d'architecture citoyen sont les suivantes :

- 1 - Les arbres de la place sont appréciés, leur multiplication raisonnable serait bienvenue.
- 2 - La taille du marché et le mix des commerçants convient.
- 3 - La circulation piétons, des vélos sur la place en dehors des jours de marché, pourrait être protégée ou matérialisée.
- 4 - La surface occupée par la circulation automobile, réduite et les voies de communication conduire à des parkings. Les traversées de la place ne devraient pas être possible.
- 5 - La circulation des personnes devrait être facilité par la suppression des bordures de trottoirs et les possibilités de s'asseoir appréciées
- 6 - La cohérence et l'amélioration de l'esthétique d'ensemble des commerces devrait être améliorées par une charte de signalétique. La nouvelle loi sur les enseignes devrait faciliter la tâche.
- 7 - La signalétique du parking souterrain devrait rénover, les écoulements d'eau supprimés.
- 8 - Le dallage du parvis devrait être rénové pour ne plus présenter de dénivelés désagréables.
- 9 - Parkings : l'aménagement autour de la place devra évoluer pour conserver des places de parking suffisantes pour les forains et les clients (commerces alentours, institutions, ...) la mairie devrait envisager un PDE ou un parking réservé à son personnel (70 places habituellement hors jours de marché).
- 10 - L'amélioration de la place par l'implantation d'un mur de verdure n'a pas été envisagée, ni jets d'eau, ni fontaine.

Réflexions sur le concours d'architecture citoyen :

1 - L'objectif était trop ambitieux, seuls des spécialistes auraient pu répondre. La conception difficile nécessite du métier. La détermination du besoins des habitants et leur évolution dans les prochaines années, doivent se faire par une méthode plus simple et guidée.

2 - Le projet n'a pas rencontré les soutiens espérés. Le maire s'est opposé à la participation de l'école d'architecture et a envisagé d'attaquer l'association en justice, sans doute parce que les conseillers voulaient faire leur travail.

Michel CHAMPALBERT «